

Examen terminal UE 41

Ecrit de 2h00

Le sujet de l'examen terminal de l'UE 41 pour l'année universitaire 2007 – 2008 (1^{ère} et 2^e session) sera l'un des sujets choisis dans la liste suivante :

Sujet 1 : On peut définir l'enseignant d'éducation physique et sportive comme un expert dans l'aménagement de contraintes dans l'environnement physique et humain, et comme un expert dans le guidage de l'activité de l'élève confronté à ces contraintes.
Commentez.

Sujet 2 : Quelles propriétés doit posséder une tâche motrice afin de favoriser les apprentissages des élèves ?

Sujet 3 : Comment les interventions de l'enseignant favorisent-elles les progrès des élèves en éducation physique et sportive ?

Sujet 4 : *" L'Ecole doit s'adapter à l'enfant, ou du moins tendre à ce que l'adéquation entre ce qui lui est proposé et ce qui lui est assimilable soit maximale "* (Guy Avanzini, La pédagogie au XX^e siècle, Privat, Paris, 1990).
Vous commenterez cette citation en l'appliquant particulièrement au domaine de l'enseignement de l'éducation physique et sportive.

Sujet 5 : Comment l'enseignant d'éducation physique et sportive conçoit et met en œuvre ses interventions pédagogiques et didactiques de façon à maximiser la sécurité de ses élèves ?

Sujet 6 : Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive favorisent-elles la motivation des enfants ?

Sujet 7 : Comment l'enseignant d'EPS peut-il créer les conditions d'un temps d'engagement moteur optimal des élèves au cours des leçons d'éducation physique et sportive ?

Sujet 8 : Quel est le statut de l'erreur en éducation physique et sportive, et comment aider l'élève à la surmonter ?

Sujet 9 : Qu'est-il possible d'apprendre en éducation physique et sportive ?

Sujet 10 : Quelles sont les conditions à l'apprentissage en éducation physique et sportive ?
Comment ces conditions inspirent-elles les interventions de l'enseignant d'EPS ?